

# Entente caribou



DA-7

# Entente caribou

Mandat :

- Proposer des avenues visant l'harmonisation des activités de récolte forestière des bénéficiaires de l'aire commune 093-20 avec la protection des habitats du caribou

Comité tripartite :

- Kruger – MRN – FAPAQ

Durée de l'entente :

- 5 ans (mai 2000 à mars 2005)

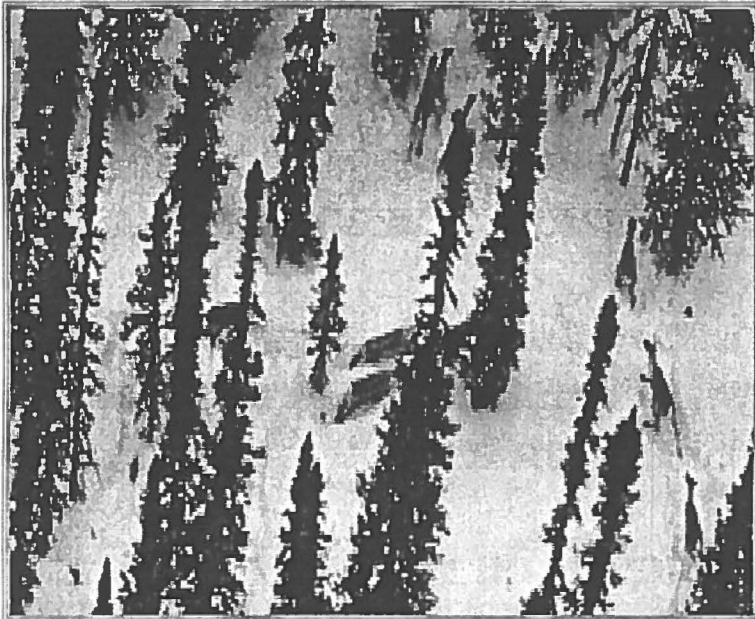
Superficie :

- 54 841 ha



# Approche préconisée

## Méthode de sélection des massifs forestiers à protéger



- Localisation des ravages à l'aide des données télémétriques ;
- Recherche de milieux intéressants pour l'espèce et moins intéressants pour l'exploitation forestière ;
- Approche d'interventions forestières limitant l'accès aux blocs protégés ;
- Établissement de quatre niveaux de protection.



# Niveaux de protection

Superficie : 54 841 ha

